

6. Introduction méthodologique

MARCO MARIN
ELISABETTA GON

Numériser un *corpus* de textes sur papier n'est ni une tâche simple ni automatique. En ce qui concerne les *Œuvres de Robespierre* (dorénavant *Œuvres*), aux problèmes les plus courants – comme le choix des textes à faire figurer dans le *corpus*, l'opération concrète de numérisation, la correction des fautes – sont venus s'en ajouter d'autres, liés à la structure même de la publication imprimée. À cet égard, il est utile de rappeler que – mise à part la mauvaise qualité de la réimpression anastatique qui était à notre disposition lorsque nous avons commencé à créer le *corpus*¹ – les *Œuvres* constituent un ensemble qui s'adapte mal à la numérisation, en raison d'un abondant appareil critique et du choix des rédacteurs d'insérer de longs extraits de journaux qui reproduisent un matériel discursif *sur* Robespierre et non pas *de* Robespierre. Par conséquent il a fallu faire beaucoup de choix et accomplir un travail rédactionnel plutôt minutieux.

Toutefois, en gardant à l'esprit les travaux pratiques et les développements théoriques produits par l'école de Saint-Cloud, en particulier le *corpus* des vingt-deux discours de l'Incorruptible², ce que nous avons cherché à faire dans cette décennie, c'est accroître le matériel textuel robespierriste en format numérique à disposition des historiens et linguistes, interrogeable par les logiciels de lexicométrie et linguistique de *corpus*.

Pour atteindre cet objectif, à partir du texte brut de l'édition des *Œuvres*, nous avons initialement éliminé uniquement les notes et les paragraphes des rédac-

teurs contemporains insérés comme périphrase explicatif. En ce qui concerne les notes, il est bien entendu que nous avons conservé les notes originelles de Robespierre et celles qui contenaient des sources.

Cette première version de notre *corpus*, encore très brute, a été particulièrement précieuse en tant que base de données avec laquelle nous avons travaillé à la rédaction des deux premiers tomes de *La felicità è un'idea nuova in Europa*. En ce qui concerne les listes des concordances par exemple, elle a parfaitement rempli ses devoirs. Elle a été moins performante dans la réalisation des listes de fréquence et des autres études lexicométriques. Il faut admettre, en effet, que les données fournies, en particulier dans le premier tome de *La felicità*, doivent être considérées uniquement comme des ordres de grandeur, certes utiles, mais sujettes, à la lumière de l'amélioration du *corpus*, à subir des modifications. Juste deux chiffres : dans le premier tome de *La felicità* les concordances totales étaient 2 177 512, dans le deuxième 2 157 335, maintenant elles sont 1 732 789³. Le nombre de *word types* est passé de 59 417 du deuxième tome aux 41 718 actuels et cela surtout en raison de l'opération de correction des fautes contenues dans la précédente version du *corpus*.

Comme il ressort de ces données macroscopiques, le *corpus* de Robespierre a été et est encore – ou du moins en partie – un *work in progress*. Toutefois, compte tenu du temps que nous lui avons dédié et à la lumière aussi de l'intérêt que les spécialistes ont démontré à l'égard de notre travail, nous avons estimé utile de continuer à rendre disponible pour la communauté scientifique au moins certains résultats de recherches découlant du matériel dont nous disposons. Ce volume, qui reprend aussi les données lexicométriques déjà publiées dans les deux premiers tomes de *La felicità*, représente seulement une étape, dans l'attente que le *corpus* des *Œuvres* et les autres *corpora* créés auprès de l'Université de Trieste, soient finalement mis en ligne.

1. COMPOSITION DU CORPUS

Comme nous l'avons rappelé auparavant, cette dernière version du *corpus* est très différente par rapport à celle que nous avons utilisée en 2005. D'abord, les notes conservées ont généralement abandonné la position en bas de page qu'elles avaient dans l'édition papier pour être placées à l'intérieur du texte. Graphiquement elles sont maintenant inscrites entre crochets [] et suivent les signes de ponctuation forts (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation) des phrases qui portent le signe respectif de renvoi en note. Celle-là semble la solution qui répond le mieux à l'optimisation des recherches des cooccurrences auparavant faussées par l'éloignement des mots qui apparaissaient contigus dans le texte originnaire. Tout autrement, les notes plus longues, qui remplissaient plusieurs pages de l'édition papier, ont été réunies dans une page unique.

De plus, en vue de la présente publication nous avons entrepris un soigneux travail de correction des fautes, une correction qui a été accomplie sur des milliers

de mots. À cet égard, si dans le premier tome de *La felicità* nous parlions d'un taux d'erreurs de 3,5% environ, maintenant nous estimons que celui-ci est très inférieur à 1% et en constante régression grâce à un patient et continu travail de correction.

À propos des changements que nous avons récemment apportés, nous avons cherché, chaque fois que possible, à éliminer des volumes qui contiennent les discours de Robespierre (*Œuvres*, VI-X) ce qui altérerait les données lexicométriques, à savoir : 1. les commentaires des journalistes qui rapportent les interventions de Robespierre aux assemblées et aux jacobins (e. g. « M. Robespierre s'est surpassé par la liberté de ses pensées et l'énergie de ses expressions ») ; 2. les mots que les rédacteurs des journaux utilisent pour rapporter le discours indirect (e. g. « a-dit-il » ; « Robespierre : ») ; 3. Les indications spatio-temporelles (e. g. « Robespierre monte à la tribune », « dans la séance des Jacobins du jeudi ») ; 4. Toutes les phrases et les interruptions (y compris les applaudissements, les cris, les rires) qui provenaient des tribunes ou des autres membres des assemblées et que les curateurs des *Œuvres* décidèrent de garder afin d'enrichir l'interprétation des discours robespierristes. Ce travail de nettoyage demande, bien entendu, un processus constant à cause de la complexité et de l'ampleur de l'opération envisagée.

Toutefois, même après avoir accompli ces opérations, les index des occurrences de certains mots et le nombre d'occurrences totales dans notre *corpus* restent encore surdimensionnés dans des proportions variables. Cela est dû au choix de garder une partie de l'appareil bibliographique tout comme la numérotation des pages des *Œuvres*, afin de retrouver de façon simple et rapide le lieu d'origine de chaque extrait. Un exemple parmi d'autres sont les lexies « ami » et « peuple » qui apparaissent, par exemple, dans le titre du célèbre journal de Marat. Ces occurrences (27 dans notre *corpus*) représentent seulement le 0,5% des occurrences totales de « peuple », mais aussi le 7,5% des occurrences d'« ami ». Nous nous proposons de corriger ces données dans une version ultérieure du *corpus*, peut-être même en employant des acronymes au lieu des titres des journaux.

En ce qui concerne ce même problème, nous avons déjà travaillé aux titres des séances qui introduisent toutes les interventions de Robespierre aux assemblées. En particulier, nous avons inséré les acronymes suivants : SAC pour « Société des Amis de la Constitution » ; DPC pour « Discussion du Projet de Constitution » et SALE pour « Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité ». Ces acronymes, qui maintenant figurent dans le *corpus* numérique, figurent aussi dans les listes des concordances présentées dans ce volume.

1.1 TEXTES AJOUTÉS ET ÉLIMINÉS

En vue de la sortie de ce *Dictionnaire*, nous avons numérisé plusieurs écrits qui, pour diverses raisons, n'avaient pas été insérés dans les premiers onze volumes des *Œuvres*, mais qui sans doute seront édités par Annie Geffroy et Hervé Leuwers, chargés de la publication du XII^e tome.

Ci-après, nous en donnons une liste exhaustive :

- *Plaidoyers de Robespierre*, non insérées dans le II^e tome des *Œuvres* mais éditées dans V. Barbier, Ch. Vellay, *Œuvres complètes de Robespierre*, t. I : *Œuvres judiciaires*, Paris, Revue historique de la Révolution Française, 1910, p. 275-475, 502-572 ;
- Document manuscrit : « Le Bonheur, émané de la Liberté » / lettre [de Robespierre] à un destinataire inconnu, non datée [1792] conservé aux AN, fond 683 AP/1 (dossier 2)⁴ ;
- *Adresse aux sociétés affiliées*, publié par A. Aulard, *La société des jacobins*, vol. 3, p. 72-79, écrit qui n'est cité qu'en note de bas de page dans les *Œuvres*, t. 7, p. 600, n. 6 ;
- *Lettre autographe de Robespierre signée et adressée à une mademoiselle* (Arras, 22 janvier 1782) récemment acquise par les Archives d'Arras ;
- *Lettre autographe de Robespierre à la société patriotique de Mans du 19 avril 1790*, conservée dans le Musée des lettres et manuscrits de Paris et acquise en vente publique (Piasa, 16 juin 2008) ;
- *Lettre autographe de Robespierre signée et adressée aux amis de la Constitution du 4 décembre 1790* conservée dans le même musée et acquise en vente publique (AuctionArt, 17 juin 2008). Cette lettre est un brouillon de la lettre de Robespierre au Club des Amis de la Constitution d'Avignon (Paris, 25 déc. 1790) déjà publié en *Œuvres*, t. III, appendice, p. 16-17.

Après avoir ajouté les écrits ci-dessus, nous avons enfin pris soin d'éliminer les textes qui se répétaient au cours des *Œuvres*. En particulier nous avons effacé du corpus les documents suivants :

- T. III, p. 157-159, lettres CLI, CLII, CLIII, s'agissant d'extraits des *Lettres à ses Commettans* ;
- T. III, appendice, p. 14-15, lettre VI, déjà reproduite dans t. III, p. 68-69 ;
- T. VI, p. 10, note 1, ce passage, déjà cité dans les *Doléances du Corps des Cordonniers Mineurs de la Ville d'Arras*, est présent dans t. XI, p. 277 ;
- T. VI, p. 11-17, quelques paragraphes de *Les ennemis de la Patrie démasqués*, déjà reproduit entièrement dans t. XI, p. 247-274 ;
- T. VIII, p. 304-318, *Réponse aux discours de Brissot et de Guadet*, qui apparaît dans t. IV, p. 28-46 ;
- T. VIII, p. 408-420, *Des maux et des ressources de l'état* car le texte correspond à t. IV, p. 317-334 ;
- T. VIII, p. 433-434, le texte du *Défenseur de la Constitution*, n° 12, qui est présente dans t. IV, p. 366-368 ;
- T. VIII, p. 443, un paragraphe des *Lettres à ses commettans*, déjà reproduit dans t. IX, p. 97 ;
- T. IX, p. 41-42, un passage qui apparaît dans t. V, p. 83 ;
- T. IX, p. 43, un passage déjà reproduit dans t. V, p. 83 ;
- T. IX, p. 161, un paragraphe qui apparaît dans t. V, p. 178 ;

- T. IX, p. 463-469, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proposée par Maximilien Robespierre*, car déjà présentée dans t. V, p. 360-363. Dans ce cas, nous avons intégré (entre parenthèses) les difformités les plus importantes par rapport au texte imprimé dans le tome IX.

Nous ajoutons que, en ce qui concerne le tome II^e des *Œuvres*, nous avons maintenu à l'intérieur du *corpus* seulement les pages suivantes : 45-95 ; 111-121 ; 136-202 ; 234-265 ; 286-313 ; 337-402. Encore, au sujet du tome III^e et à son appendice, nous avons davantage effectué un travail d'élimination des textes superflus, à savoir toutes les lettres qui n'auraient pas été écrites par Maximilien. Ainsi, nous avons supprimé du *corpus* numérique la correspondance qu'il avait reçu tout comme la correspondance envoyée et reçue par Augustin.

Enfin, à propos de deux documents en particulier, il convient de faire des remarques. D'une part, comme mieux spécifié dans la *Notice critique à propos du document* « *Manuscrit de Robespierre [?] sur les finances de la France* »⁵, l'attribution à Robespierre de ce manuscrit récemment acquis par les AN, ne nous convainc pas : la graphie et l'orthographe du texte en examen ne coïncident nullement avec celles de Robespierre et c'est pour cette raison que nous ne l'avons pas inséré dans notre *corpus*.

D'autre part, en ce qui concerne la célèbre *Dédicace à Rousseau*, la seule page manuscrite reproduite dans les *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre* (tome I^{er}, p. 163-164), n'est pas suffisante à nos yeux pour attribuer ce texte à Robespierre ; néanmoins, vu le manque d'éléments contraires, nous avons pris la décision d'accepter le choix du monde scientifique, qui communément en reconnaît l'auteur en Robespierre⁶. Mais qu'il nous soit permis au passage de formuler deux brèves remarques sur la graphie de la *Dédicace*. Tout d'abord, il nous paraît que les pages reproduites dans les *Mémoires authentiques* ressemblent beaucoup plus à l'écriture arrondie des papiers relatifs à la période universitaire (premières années '80) plutôt qu'au trait robespierriste de la période révolutionnaire. En effet, de la comparaison entre la reproduction anastatique du papier et des autres feuilles conservées aux AN en H/2491 (en particulier celui qui se réfère au 5 août 1780) il résulte de nombreuses similitudes dans la rédaction de tous les caractères, y compris les tirets de coupure en fin de ligne, qu'il est difficile de retrouver ailleurs. En outre, la reproduction de la *Dédicace* et les papiers des archives semblent caractérisés par une écriture lente, étudiée, en bref des mises au propre. Naturellement la possibilité qu'il s'agisse d'une œuvre de jeunesse n'est pas compatible avec le texte de la *Dédicace*, qui semble avoir été rédigé pendant la Révolution.

Toutefois, l'élément de la *Dédicace* qui nous a le plus étonné est la rédaction du double « s » des mots « confessions » et « laisser », où un « s » long est suivi par un « s » court, entre autre corrigé, dans le second mot, avec un « s » long. En comparant une bonne partie de la production manuscrite de Robespierre à disposition dans les archives (y comprises les œuvres de jeunesse)⁷, cela arrive seulement deux fois et dans le même papier : les *Annotations du Projet de Constitution de 1791*, publiées dans le XI^e tome des *Œuvres* (p. 377-380) et gardées à la BNF. Bien

que nos évaluations ne puissent constituer une épreuve par elles-mêmes, nous pensons qu'elles peuvent au moins poser le problème de l'authenticité de ces feuilles, vue l'énorme quantité de pages où les choix graphiques sont différents.

2. CONCORDANCES (PARAGRAPHE 7)

L'essentiel du travail relatif au présent volume se fonde sur les concordances d'un certain nombre de lexies. Il s'agit d'environ 5 000 concordances. Nous avons dû faire des choix, parce qu'établir une concordance exhaustive des *Œuvres* nous a paru une idée préférable mais pas réalisable faute de moyens financiers et personnels. Ce simple constat explique pourquoi nous avons choisi seulement des lexies avec moins de 500 occurrences, cela a fait que nous avons dû négliger beaucoup de lexies intéressantes. Toutefois, à travers les graphiques des distributions des lexies par segments temporels et les nuages de cooccurrences, nous avons cherché à obvier – au moins en partie – à ce problème, en fournissant en tant que possible des indices au chercheur intéressé au lexique robespierriste et, en particulier, aux lexies qui apparaissent très fréquemment dans le langage de Robespierre.

En ce qui concerne la lecture de chaque index nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des détails ultérieurs, ni une légende, étant donné que les contextes renvoient ponctuellement au péri-texte des *Œuvres*. Nous soulignons seulement que nous avons suivi les *Œuvres* à propos des indications des lieux où les interventions de Robespierre sont prononcées. Quand ces lieux ne sont pas indiqués, il s'agit de l'Assemblée Nationale Constituante pour les tomes VI^e et VII^e ; des Jacobins pour le tome VIII^e ; de la Convention pour les tomes IX^e et X^e. En outre, au sujet de la longueur des textes des concordances, nous avons essayé de ne pas dépasser la limite de 4-5 lignes, en employant tous les signes de ponctuation à l'exception des virgules comme signes de découpage.

Le seul élément qui nécessite un éclaircissement est l'utilisation des astérisques dans les références de certaines concordances. En ces cas, nous avons signalé avec un astérisque (*) les concordances où il y a des discours qui n'ont pas été produits (écrits ou prononcés) par Robespierre. Normalement, ceci sont très abondants dans les deux journaux dont Robespierre est le rédacteur. Par ailleurs, nous avons indiqué avec deux astérisques (**) les discours où la pensée de Robespierre est référée en utilisant la troisième personne, comme dans l'exemple suivant : « M. Robespierre a dit que... ».

3. CONCORDANCES DE COOCCURRENCES (PARAGRAPHE 8)

En ce qui concerne les concordances de cooccurrences, nous avons considéré la distance de 20 mots entre les lexies prises en examens. À propos de la mise en page, elles suivent les mêmes règles des concordances des lexies.

4. SOUS-CORPUS DES DISCOURS (PARAGRAPHE 9 ET 12.2)

Par rapport à la liste des noms cités par Robespierre et aux nuages de mots-clés du paragraphe 12.2, nous avons eu recours à un sous-corpus qui contient seulement quelques-uns des discours (imprimés et manuscrits) de l'Incorruptible. Le tableau ci-dessous montre les références et les caractéristiques des discours analysés. Les nombres ordinaux sans lettres sont les mêmes que le Laboratoire de Saint-Cloud a utilisés dans son corpus de Robespierre afin d'identifier chaque discours⁸. Les ordinaux accompagnés d'une lettre se réfèrent aux discours qui n'apparaissent pas dans le corpus créé par le Laboratoire de Saint-Cloud. Enfin la référence bibliographique indique le volume et les pages des *Œuvres*.

n°	lieu	date	titre	typologie	référence bibliogr.	nb occ.	nb formes
101	n. p.	sept. '89	<i>Contre le veto royal</i>	imp.	VI, 86-95	4 398	1 245
102	n. p.	févr. '90	<i>Sur le droit de triage</i>	imp.	VI, 217-226	3 645	1 060
103	A. N.	18 nov. '90	<i>Sur la pétition des avignonnais</i>	imp.	VI, 586-597	5 149	1 351
103b	Jac.	5 déc. '90	<i>Sur l'organisation des gardes nationales</i>	imp.	VI, 616-646	14 492	2 761
103c	A. N.	20 janv. '91	<i>Principes de l'organisation des jurés</i>	imp.	VII, 22-36	5 993	1 491
104	n. p.	avr. '91	<i>Sur le marc d'argent</i>	imp.	VII, 158-176	6 819	1 661
104b	Jac.	11 mai '91	<i>Sur la liberté de la presse</i>	imp.	VII, 320-334	7 136	1 727
104c	A. N.	16 mai '91	<i>Sur la réélection des membres de l'assemblée nationale</i>	imp.	VII, 383-388	3 169	966
104d	A. N.	18 mai '91	<i>Second discours sur la rééligibilité des députés</i>	imp.	VII, 404-412	4 253	1 171
104e	A. N.	10 juin '91	<i>Sur le licenciement des officiers de l'armée</i>	imp.	VII, 468-477	4 371	1 290
104f	Jac.	21 juin '91	<i>Sur les mesures à prendre après la fuite du roi</i>	presse	VII, 518-523	2 000	702
104g	A. N.	14 juil. '91	<i>Sur la fuite du roi</i>	imp.	VII, 572-575	1 302	492
104h	A. N.	1 ^{er} sept. '91	<i>Sur la présentation de la constitution au roi</i>	imp.	VII, 694-697	1 378	539
105	Jac.	18 déc. '91	<i>Sur la guerre (1)</i>	imp.	VIII, 47-64	7 962	1 938
106	Jac.	2 janv. '92	<i>Sur la guerre (2)</i>	imp.	VIII, 74-92	9 264	2 084
107	Jac.	11 janv. '92	<i>Sur la guerre (3)</i>	imp.	VIII, 96-110	6 828	1 721
108	Jac.	25 janv. '92	<i>Sur la guerre (4)</i>	imp.	VIII, 132-152	10 172	2 266
108b	Jac.	10 févr. '92	<i>Sur les moyens de sauver la patrie</i>	imp.	VIII, 157-184	12 775	2 848

n°	lieu	date	titre	typologie	référence bibliogr.	nb occ.	nb formes
108c	Jac.	15 févr. '92	<i>Sur le rôle d'accusateur public</i>	imp.	VIII, 193-198	2 436	793
108d	Jac.	15 oct. '92	<i>Sur le projet d'une garde départementale</i>	imp.	IX, 32-40	3 403	1 032
108e	Jac.	28 oct. '92	<i>Sur l'influence de la calomnie</i>	imp.	IX, 44-60	6 853	1 819
109	Conv.	2 déc. '92	<i>Sur les subsistances</i>	imp.	IX, 110-117	3 421	1 024
110	Conv.	3 déc. '92	<i>Sur le jugement de Louis XVI</i>	imp.	IX, 121-130	4 017	1 164
111	Conv.	28 déc. '92	<i>Second discours sur le jugement de Louis Capet</i>	imp.	IX, 183-200	7 708	1 894
111b	Conv.	24 avr. '93	<i>Sur la nouvelle déclaration des droits</i>	imp.	IX, 459-469	2 514	770
112	Conv.	10 mai '93	<i>Sur la Constitution</i>	imp.	IX, 495-510	6 283	1 654
201	Conv.	17 nov. '93	<i>Sur la situation politique de la République</i>	imp.	X, 167-184	8 527	2 240
201b	Jac.	21 nov. '93	<i>Pour la liberté des cultes</i>	imp.	X, 194-200	3 299	1 091
202	Conv.	5 déc. '93	<i>Réponse au manifeste des rois</i>	imp.	X, 227-232	2 691	954
203	Conv.	25 déc. '93	<i>Sur les principes du gouvernement révolutionnaire</i>	imp.	X, 273-281	3 995	1 251
203b	Conv.	12 janv. '94	<i>Pour décerner au représentant Fabre (de l'Hérault), les honneurs du Panthéon</i>	imp.	X, 324-325	764	381
204	n. p.	janv. '94	<i>Sur la faction Fabre d'Eglantine</i>	manu.	X, 326-342	7 325	1 874
205	Conv.	5 févr. '94	<i>Sur les principes de morale politique</i>	imp.	X, 350-366	7 969	1 931
206	n. p.	mars '94	<i>Sur les factions</i>	manu.	X, 397-407	4 588	1 357
207	Conv.	7 mai '94	<i>Sur les rapports des idées religieuses et morales</i>	imp.	X, 443-461	10 228	2 495
208	Conv.	26 mai '94	<i>Sur les crimes des rois coalisés</i>	imp.	X, 473-477	2 112	745
209	FES	8 juin '94	<i>Premier et second discours au peuple réuni pour la fête de l'Être suprême</i>	imp.	X, 481-483	1 163	460
210	Conv.	26 juil. '94	<i>Contre les factions nouvelles</i>	imp.	X, 543-576	17 271	3 136
		'89-'94	Total			216801	14063

Légende du tableau

A. N.	Assemblée Nationale
Conv.	Convention
Jac.	Jacobins
FES	Fête de l'Être suprême
Nb occ.	Nombre d'occurrences
Nb formes	Nombre formes

5. LISTE DES NOMS CITÉS, GRAPHIQUES ET CARTES (PARAGRAPHE 9)

La liste des noms cités a été créée de façon semi-automatique. Nous avons exploité la liste des mots en majuscules que *Lexico3* a produite et nous avons procédé avec l'extrapolation des noms de personne et des toponymes. Malheureusement la limite de cette méthode est qu'elle ne nous permet pas de connaître les noms propres cités en minuscules par l'auteur.

Les graphiques 9.2 et 9.3 se réfèrent aux occurrences des noms cités par Robespierre. Il s'agit le plus souvent de personnages historiques, même s'il est possible de rencontrer des figures tirées de la fiction, comme, par exemple, l'« Emile » de Rousseau.

En ce qui concerne le graphique 9.2, nous avons divisé les noms en trois catégories, conformément à la chronologie d'apparition des personnages : dans la classe que nous avons appelée « antiquité » nous avons inséré les noms des personnages bibliques (« Adam » et « Salomé ») et ceux correspondants à la Grèce et Rome antiques, alors que dans la classe « moyen-âge et époque moderne » apparaissent tous ceux qui ont vécu à partir de la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française exclue, comme, entre autres, le général « Washington ». Enfin, la classe « Révolution » est composée par tous les contemporains de Robespierre auxquels l'auteur donne une place dans les événements révolutionnaires ou dans la diplomatie française de son temps.

Le graphique 9.3 opère une distinction ultérieure au sein de la classe « antiquité » du premier graphique. Nous prenons en considération ici l'origine des citations en effectuant une répartition entre « Grèce », « Rome », « Bible » et « autre ».

En ce qui concerne les cartes du paragraphe 9, nous devons signaler que pour répondre aux besoins d'une bonne lisibilité nous avons préféré ne pas respecter intégralement la précision cartographique. Notre but a été plutôt celui de produire des images *indicatives* des positions des lieux cités par notre auteur. Quant aux échelles des cartes, le lecteur notera leur absence, quelquefois partielle, quelquefois totale. À ce propos nous croyons que la consultation de la liste de l'occurrence des noms est suffisante pour s'orienter. En tout cas, nous soulignons que les échelles des différentes cartes ne sont pas interchangeables entre elles : par exemple, les cinq occurrences de « champs de Mars » de la carte 9.4, relative aux lieux de Paris, ont été représentées graphiquement par une échelle plus grande par rapport aux 5 occurrences de « Carpentras » dans la carte 9.5 concernant les lieux de France.

À propos de la carte 9.4, nous voudrions en outre souligner comme, dans le *corpus* des discours que nous avons considéré, Robespierre se réfère tout compte fait peu fréquemment aux lieux de la ville de Paris (au total 22 occurrences). Autrement, comme le montre la carte 9.5, dans les mêmes discours les rappels à la ville de Paris dans son ensemble sont très fréquents (95 occurrences). En restant sur cette carte on peut localiser d'autres lieux, en dehors de la capitale, qui sont particulièrement cités dans le groupe de discours analysés. Tout d'abord le sud-est provençal et en particulier Avignon, lesquels toutefois sont cités principalement dans le discours 103, *Sur la pétition des avignonnais* du 18 novembre 1790 (36 occurrences sur 38 totales d'« Avignon »).

À part la Provence, Robespierre se réfère assez fréquemment à certaines zones « rebelles » : à coté des 14 occurrences pour « Toulon », on retrouve 8 occurrences pour « Lyon » et 14 pour « Vendée ». Nous signalons que pour « Gironde » et « Bordeaux » nous avons seulement 3 occurrences en total.

Dans les discours analysés on peut repérer aussi un certain nombre d'occurrences correspondant aux lieux d'origine de Robespierre. Elles se réfèrent surtout à la période de la Constituante, pendant laquelle le lien entre Maximilien et sa région est plus vif que par la suite. Le nord et la frontière avec le Brabant, en outre, sont cités aussi dans les discours relatifs à la situation de guerre, comme d'autre part cela arrive aussi pour les territoires situés à la frontière orientale.

Une dernière remarque à propos de cette carte concerne l'ample zone vide qui recouvre une grande partie des départements centraux ; cela ne nous étonne pas que Robespierre ne cite jamais ces lieux dans les principaux discours pris en considération, puisqu'il s'agit le plus souvent de lieux qui ont des questions politiques moins graves ou urgentes par rapport aux zones de conflit ou d'insurrection ouverte⁹.

En ce qui concerne la carte 9.6, qui se réfère à l'Europe, mis à part l'omniprésent rappel à la France révolutionnaire, centre principal de l'intérêt politique des députés à l'Assemblée, Robespierre cite beaucoup de lieux qui se trouvent sur la frontière avec son propre pays. Il s'agit soit de plusieurs états allemands, soit de certaines zones de l'actuelle Belgique, Suisse et Italie. Parmi toutes les zones de frontière, la primauté revient à « Coblenche » (ou « Coblentz »), qui, avec ses 20 occurrences, reflète très bien le rôle d'un des ennemis les plus redoutables de la France révolutionnaire. Bien évidemment, encore plus que « Coblenche », les ennemis les plus cités par Robespierre sont ceux qui sont considérés les plus dangereux : l'« Autriche » et l'« Angleterre », indiqués aussi avec le nom de leur capitale. Par contre, les rappels à la « Prussie » sont moins fréquents. Il faut noter encore les citations qui concernent « Rome » et la « Grèce » anciennes, entre lesquelles apparaissent tout de même des lieux traditionnellement associés à des événements historiques restés dans l'imaginaire collectif, comme le « Mont-sacré » et les « Thermopyles ». Au sujet de l'empire Ottoman, nous signalons que dans la carte nous avons divisé en plusieurs points des lieux qui pourtant devaient coïncider : « Divan », « Porte », « Constantinople ».

Enfin la dernière carte (9.7) montre clairement le peu d'intérêt de Robespierre, dans les principaux discours, pour les lieux extra-européens, exception faite pour les « États-Unis d'Amérique ».

6. NUAGES DES COOCCURRENCES (PARAGRAPHE 10) ET NUAGES DE MOTS-CLÉS (PARAGRAPHE 12)

Nous avons créé deux séries de nuages de cooccurrences à deux distances différentes : 20 et 40 caractères. À travers ces graphiques nous envisageons de proposer des éléments pour analyser le champ sémantique des lexies prises en examen, ou, au moins, nous indiquons les mots qui se trouvent graphiquement plus proches aux lexies étudiées. De la même manière que dans les nuages des mots-clés, la dimension du mot dans le graphique indique la fréquence.

Le choix de fournir deux séries de graphiques s'explique par des considérations d'ordre quantitatif. En effet, nous avons noté que, à propos de ce genre de graphiques, il faut réfléchir sur le rapport entre le nombre des occurrences du mot choisi comme base et la longueur du contexte à étudier. Par exemple, l'énorme quantité d'occurrences qui concerne des lexies très fréquentes, comme « liberté » ou « peuple », oblige à choisir des contextes plus courts. En effet, si on fait des nuages des cooccurrences de liberté, par exemple, avec des contextes trop amples, on risquerait d'avoir le *corpus* entier comme contexte et la possibilité de déduire des informations utiles est compromise. Les lexies qui apparaissent moins souvent ne posent pas ce même problème et, en ce qui les concerne, on peut choisir d'étudier les cooccurrences sur des contextes plus longs.

Pour ces motifs, parmi les nuages des cooccurrences à distance 20 caractères, nous avons cherché seulement les lexies qui apparaissent le plus souvent dans notre *corpus*¹⁰.

En ce qui concerne les nuages de mots-clés, on peut noter que le nom « Robespierre » se répète souvent dans les graphiques que nous proposons. Il faut spécifier que cela n'a rien à voir avec les choix discursifs de l'auteur mais plutôt avec la nature du *corpus*. En effet, la présence d'un nombre élevé de comptes-rendus journalistiques rapportant les discours de Robespierre à la troisième personne, produise un grand nombre d'occurrences de ce mot.

7. DISTRIBUTIONS DES LEXIES PAR SEGMENTS TEMPORELS (PARAGRAPHE 11)

Nous croyons que les graphiques des distributions des lexies par segments temporels sont très utiles pour étudier diachroniquement le lexique d'un *corpus*. Malheureusement, dans notre cas, le manque d'uniformité dans le nombre de comptes-rendus journalistiques concernant les discours de Robespierre dans les différents volumes nous cause des problèmes. Quiconque connaît un peu les

Œuvres, sait en effet que pour chaque intervention du député d'Arras il y a des comptes-rendus différents mais qui se ressemblent l'un l'autre. Cela crée un surdimensionnement de certains mots par rapport aux autres, vu que ceux-ci sont repris par plusieurs journaux et imprimés plus qu'une fois dans les *Œuvres*. Pour affiner les données de ces graphiques il sera nécessaire de créer à l'avenir un *corpus ad hoc*, où pour chaque intervention de Robespierre connue, on choisirait une seule version, qu'elle soit imprimée par l'auteur ou rapportée par un journal.

Les données présentées dans les graphiques de distribution des lexies par segments temporels ne sont pas présentées sur la base de valeurs absolues (occurrences des mots) mais se fondent sur les méthodes des *spécificités positives* et *négatives*. À savoir les graphiques illustrent la surutilisation ou la sous-utilisation du mot (forme graphique) pour chacune des parties du *corpus* par rapport aux autres parties.

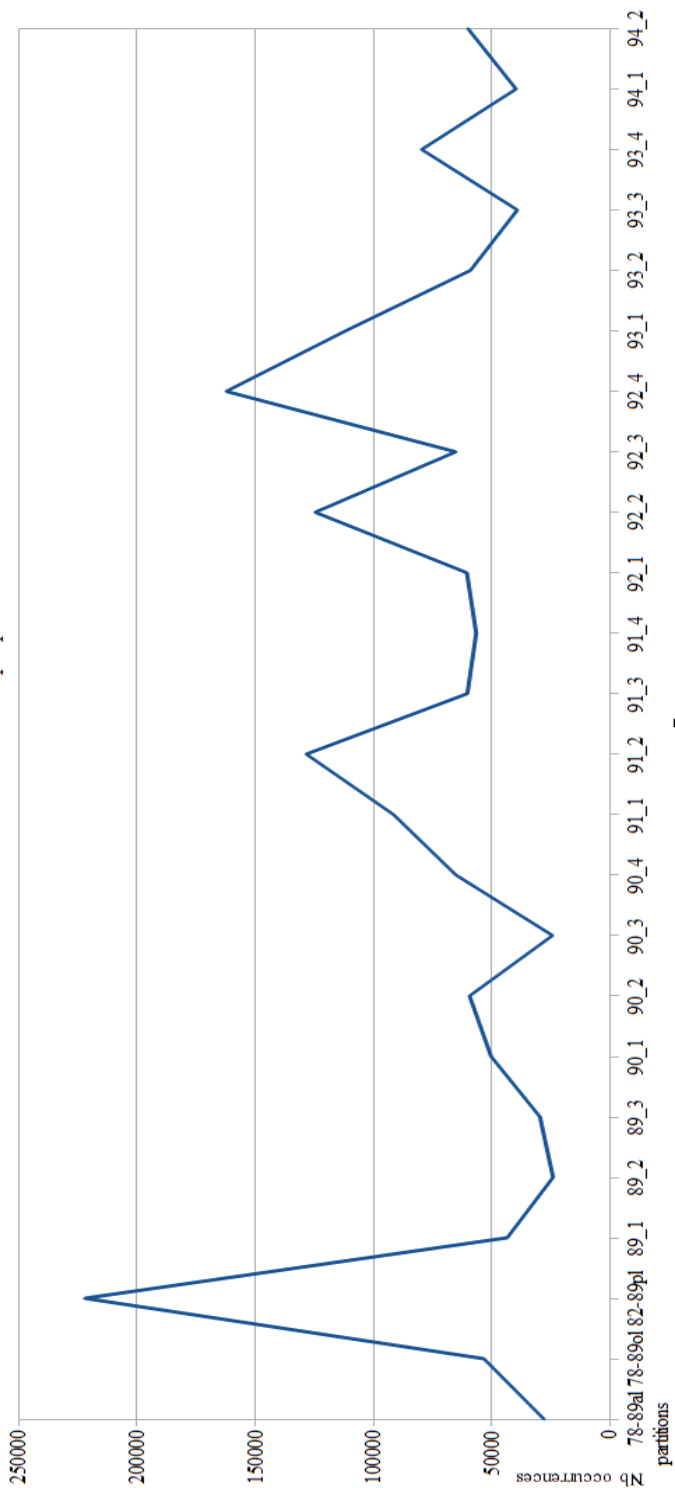
7.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA PARTITION DU CORPUS

En ce qui concerne cette partie de notre travail, nous avons divisé le *corpus* en 24 sous-*corpora*, comme le montre le tableau qui suit. Les œuvres pré-révolutionnaires de Robespierre ont été placées dans trois différents sous-*corpora* : le premier contient la correspondance de la période 1778-1789 du III^e tome des *Œuvres* avec les articles publiés dans le tome XI^e aux pages 127-202 sous le titre *Académie d'Arras* ; dans le deuxième on retrouve les œuvres littéraires du premier tome des *Œuvres* ; dans le troisième les plaidoyers d'avocat.

En ce qui concerne le reste des matériels robespierristes (années 1789-1794) nous les avons divisés en tranches chronologiques. Dans ce cas, nous avons choisi de recueillir les papiers en blocs de trois mois exception faite pour la période « 89 __ 1 » qui comprend les sept premiers mois du 1789, plutôt minces au niveau des sources. Le tableau que nous proposons ici fournit les principales données lexicométriques de chaque sous-*corpus*. Le graphique qui le suit concerne le nombre d'occurrences de chaque sous-*corpus*.

Partie	Référence	Nb occ.	Nb formes	Nb hapax
78-89al	<i>alter</i> : corresp. ('78-'88) et t. XI, p. 127-202	27 971	4 399	2 394
78-89ol	œuvres littéraires, t. I	53 358	6 819	3 176
82-89pl	plaidoyers d'avocat	222 219	14 502	6 605
89__1	jan.-juil. '89	43 508	5 994	3 187
89__2	août-oct. '89	24 130	3 635	2 021
89__3	nov. '89-jan. '90	29 661	4 293	2 263
90__1	févr.-avr. '90	50 341	5 840	2 846
90__2	mai-juil. '90	59 424	6 242	3 130
90__3	août-oct. '90	24 318	3 571	1 943
90__4	nov. '90-jan. '91	65 207	6 740	3 287
91__1	févr.-avr. '91	91 598	7 987	3 885
91__2	mai-juil. '91	128 481	9 912	4 620
91__3	août-oct. '91	60 361	6 140	2 999
91__4	nov. '91-jan. '92	56 635	6 487	3 338
92__1	févr.-avr. '92	54 841	6 547	3 430
92__2	mai-juil. '92	124 744	11 122	5 540
92__3	août-oct. '92	65 320	7 744	4 006
92__4	nov. '92-jan. '93	162 334	12 626	6 068
93__1	févr.-avr. '93	110 507	10 063	4 922
93__2	mai-juil. '93	59 058	7 101	3 693
93__3	août-oct. '93	39 207	5 427	2 911
93__4	nov. '93-jan. '94	79 652	8 757	4 479
94__1	févr.-avr. '94	39 784	5 687	3 180
94__2	mai-juil. '94	60 130	7 173	3 804
Total	'78-juil. '94	1 732 789	41 718	18 628

Nombre d'occurrences par partition



8. LOGICIELS UTILISÉS

Pour conclure, nous indiquons que les logiciels que nous avons employés sont *Lexico3*, *Concordance* et *Wordle.net*. Le premier nous a servi pour créer la « liste des noms cités » et les « graphiques des distributions des occurrences par segments temporels ». Avec *Lexico3* nous avons aussi vérifié les concordances et les concordances des cooccurrences, que nous avons créées grâce à *Concordance*. *Wordle.net* a été employé pour créer les « nuages des mots-clés » et les « nuages des cooccurrences ». Afin de construire ces derniers, nous avons recherché les concordances de chaque lexie étudiée sur *Lexico3* et nous les avons copiées-collées dans *Wordle.net*, en supprimant, pour chaque concordance, la lexie de référence.

1 Comme déjà dit autre part (M. Marin, « Introduzione metodologica », in C. Vetter (dir.), *La Felicità è un'idea nuova in Europa*, t. I, Trieste, EUT, 2005, p. 102-121 : 104), nous avons employé la réimpression des premiers dix volumes des *Œuvres* publiée en 2000.

2 Cf. par exemple l'article d'Annie Geffroy : « Les nous de Robespierre ou le territoire impossible », *Mots. Les langages du politique*, a. 1985, vol. 10, n° 1, p. 63-90.

3 Il s'agit de données extraites avec *Concordance* en employant les signes de ponctuation suivants (word separators) : ' - - - ! « # \$ % & () * , . / : ; ? @ [\] ^ _ ` { | } ~ ¡ ¢ £ ¤ ¥ ¦ § ¨ © ª « » ¬ ® ¯ ° ± ² ³ ´ µ ¶ · ¸ ¹ º » ¼ ½ ¾ ™.

4 En ce qui concerne ce texte, cf. § 4 : M. Marin, « Notice critique à propos du document « *Le Bonheur, émané de la Liberté.* » Lettre [de Robespierre ?] à un destinataire inconnu, non datée ». Nous avons choisi d'insérer ce texte dans le corpus malgré nos doutes sur son attribution à Robespierre.

5 Cf. § 5 : M. Marin, « Notice critique à propos du document “Manuscrit de Robespierre [?] sur les finances de la France” ».

6 À propos de ce document et de sa datation, cf. C. Mazauric, « Maximilien Robespierre dans l'ombre vivante de Jean-Jacques Rousseau », in P. Bourdin, M. Biard (dir.), *Robespierre : Portraits croisés*, Paris, A. Colin, 2012, p. 20-32 ; M. Belissa, Y. Bosc, *Robespierre. La fabrication d'un mythe*, Paris, Ellipses, 2013, p. 308-309, 455.

7 Par rapport au papier que nous avons consulté, cf. § 5 : « Notice critique à propos du document “Manuscrit de Robespierre [?] sur les finances de la France” ».

8 Cf. A. Geffroy, « Les nous de Robespierre ou le territoire impossible », *op. cit.*

9 La carte 9.4 ainsi construite pourrait être intéressante si comparée avec des cartes analogues basées sur les discours des autres révolutionnaires. Celles-ci pourraient présenter des similitudes ou différences considérables, en donnant la possibilité de réfléchir sur l'importance politique des différentes régions pendant la Révolution.

10 Soulignons que nous avons créé le nuage des cooccurrences pour la lexie « ennemis » mais nous avons choisi de ne pas le construire pour le mot « amis ». En effet, ce dernier mot est trop souvent présent dans les dénominations de la *Société des Jacobins* et cet élément modifierait trop fortement les données quantitatives qui le concernent.